



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 63

Votants : 72 (dont 9 procurations)

N°25

**OBJET :**

**FIBOIS AUVERGNE  
RHONE ALPES**

**COFINANCEMENT  
ETUDE**

**USAGE ET  
VALORISATION DU  
SAPIN PECTINE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 28 JUIN 2018

Publiée ou notifiée  
le : 28 JUIN 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

**Présents :**

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA (jusqu'à la délibération n°37) – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la délibération n°37 et à partir de la délibération n°39) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL (à partir de la délibération n°3) – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD –N. RAY (à partir de la délibération n°4 B/) – J. ROIG – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN (jusqu'à la délibération n°40) – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°23 B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE (à partir de la délibération n°4 B/) –M. MONTIBERT (à partir de la délibération n°9 A/) – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE –E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la délibération n°33 C/ et à partir de la délibération n°35) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – G. MAQUIN – C. GRELET (à partir de la délibération n°12) – C. MALHURET – E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN (de la délibération n°1 à la délibération n°38 et à partir de la délibération n°40) - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI (à partir de la délibération n°8) - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE (de la délibération n°1 à la délibération n°30 et à partir de la délibération n°32) – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné procuration :** Mme C. BENOIT à G. MAQUIN, Vice-Présidente.

Mmes et MM. YJ. BIGNON à JL. GUITARD – C. SEGUIN à J. KUCHNA (à partir de la délibération n°41) – C. GRELET à JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°11) – C. LEPRAT à M. JIMENEZ – H. DUBOSCQ à JS. LALOY – P. SEMET à F. SKVOR – J. COGNET à MC. VALLAT – JM. GUERRE à B. AGUIAR – F. DUBESSAY à J. ROIG – P. BONNET à M. GUYOT, Conseillers Communautaires.

**Absents représentés par leur suppléant :**

Mmes et MM. J. BLETTERY à D. DEMANUELE – C. FAYOLLE à JG. GENESTE, Conseillers Communautaires.

**Absents excusés :**

M. R. MAZAL, Vice-Président.

Mmes et MM. J. JOANNET – F. HUGUET - A. GIRAUD – F. BOFFETY, Conseillers Communautaires.

**Secrétaire :** M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté autorisés par arrêté préfectoral n° 2017/667 du 27 décembre 2017, et notamment les compétences développement économique,

**Vu** le projet d'agglomération de Vichy Communauté adopté par délibération n°4A du conseil communautaire le 18 juin 2015 et actualisé et par délibération n°9A le 28 septembre 2017,

**Vu** l'examen du projet par la commission n°1 économique du 31 mai 2018,

**Considérant** l'emprise de la ressource forestière (29 000 ha) sur le territoire de Vichy Communauté,

**Considérant** que la sous exploitation du sapin pectiné, qui est l'essence résineuse la plus présente sur le territoire, en raison de la « non récolte » des gros bois (dont le diamètre est supérieur à 42.5 cm) qui représentent 30 % des arbres sur pieds, risque d'entraîner des fermetures de paysage,

**Considérant** que cette essence, à l'échelle du massif forestier Livradois Forez auquel est rattaché le territoire de Vichy Communauté, représente près de 29 % de la ressource sylvicole (soit 15 millions de m3),

**Considérant** que l'exploitation de cette essence peut contribuer à dynamiser les entreprises de la première et seconde transformation de la filière bois,

**Considérant** la réalisation d'une étude estimée à 20 000 €, relative à l'usage et la valorisation du sapin pectiné, portée par l'association FIBOIS Auvergne Rhône Alpes, résultant de la fusion de FIBRA, interprofession de la Région Rhône-Alpes et d'Auvergne Promobois,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- de cofinancer à hauteur de 5 000 € l'étude sur l'usage et la valorisation du sapin pectiné portée par l'association FIBOIS Auvergne Rhône Alpes,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer et tout document se rapportant à ce cofinancement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

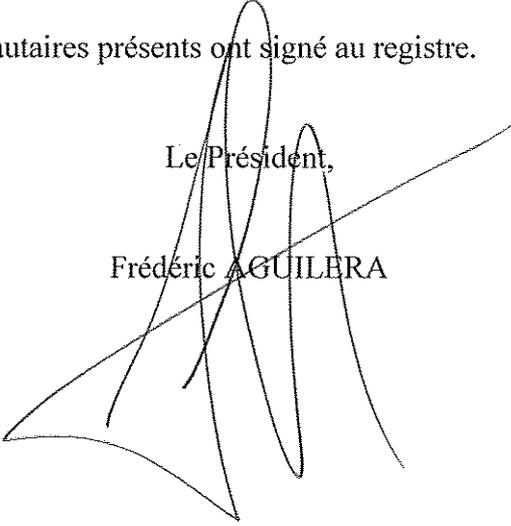
- d'accorder un cofinancement à l'association FIBOIS à hauteur de 5000 € pour la réalisation de l'étude susmentionnée,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer et tout document se rapportant à ce cofinancement,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 14 juin 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 25 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2018

Objet de l'acte : - FIBOIS AUVERGNE RHONE ALPES - COFINANCEMENT ETUDE - USAGE  
ET VALORISATION DU SAPIN PECTINE

.....  
Date de décision: 14/06/2018

Date de réception de l'accusé 28/06/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 14JUI2018\_25

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180614-14JUI2018\_25-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .6

Finances locales

Contributions budgetaires

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 25.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180614-14JUI2018\_25-DE-  
1-1\_1.pdf )